



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2010

ORDRE DU JOUR

Les membres de l'ESG se sont réunis le vendredi 19 novembre 2010 à l'Escale de Saint Genis les Ollières en Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Rapport moral
- 2 - Rapport financier
- 3 - Approbation des comptes de l'exercice du 1er septembre 2009 au 31 août 2010
- 4 - Approbation des comptes prévisionnels de l'exercice du 1er septembre 2010 au 31 août 2011
- 5 - Election membres du bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

Monsieur André BEAL demande à l'assemblée d'approuver la désignation de Laurent REMILLIEUX en tant que président de séance et Madame Anne BONNEFOY-PASTOR en qualité de secrétaire.

Vote à l'unanimité des présents et représentés



Présents non votants

- **Pour la Mairie :**

Madame Le Maire Marie-Françoise ROGER-DALBERT

Gérard GERY Adjoint chargé des Finances et des Ressources Humaines

Lorette DENEULIN-VILLE Adjointe chargée de l'Action Sociale, la Solidarité, la Petite Enfance et la Prévention

Bernard MORETTON Adjoint chargé des Travaux, Bâtiments et de la Qualité Environnementale

Serge VIGNON Conseiller Municipal

- **Salariée Entente Saint-Genoise :**

Elisabeth VERNER

Présents votants

- **Bureau ESG :**

1. André BEAL + 192 pouvoirs
2. Laurent REMILLIEUX
3. Jean-Noël PHILIPONNA + 3 pouvoirs
4. Pierre REBOURG + 17 pouvoirs
5. Sabine CASSOLY + 6 pouvoirs
6. Anne-Marie REIMERINGER
7. Anne-BONNEFOY-PASTOR + 1 pouvoir

- **Adhérents ESG :**

1. Maurice ALSAFRANA
2. Guillemette BALSAN + 6 pouvoirs
3. Evelyne BEAL
4. Annie BERTHOU + 5 pouvoirs
5. Bernard BILLIARD + 15 pouvoirs
6. Françoise BOUVIER
7. Marc BOUVIER + 1 pouvoir
8. Sylvie CAILLAT
9. Suzanne DEVERS + 107 pouvoirs
10. Franck DUMORTIER
11. Colette GAGET
12. Eric LAHAYE
13. Isabelle LALIRE-PONS + 32 pouvoirs
14. François LARDY + 1 pouvoirs
15. Corinne LIAGRE + 4 pouvoirs



16. Thierry MARA	+ 2 pouvoirs
17. Bernard MORETTON	
18. Gérard MORIN	
19. Marie-France PERRIN	
20. Maryse PHILIPONNA	+ 3 pouvoirs
21. Thierry POURCENOUX	+ 45 pouvoirs
22. Joëlle ROCHE	+ 141 pouvoirs
23. Josiane ROCHE	+ 9 pouvoirs
24. Daniel ROCHE	
25. Françoise SIMON	
26. Geneviève SOUCHE	+ 11 pouvoirs
27. Marc STEPHANO	
28. Marie-Hélène VIGNON	+ 2 pouvoirs
29. Françoise VITIELLO	
30. Bernard WEEXSTEEN	+ 5 pouvoirs

Quorum

Selon les dispositions des statuts de l'Entente Saint-Genoise, (**Chapitre IV - Assemblées générales - article 1** – composition et séances), « *la présence ou a représentation du **dixième** des membres est nécessaire pour la validité des délibérations* ».

1653 adhérents inscrits au 1er Novembre 2010.

Quorum nécessaire : 166 membres présents ou représentés

7+30 = **37 membres présents**

608 pouvoirs valables

Soit **645 membres présents ou représentés.**

Les délibérations sont donc réputées valables.

Début de la séance à 20h45

Monsieur le Président de l'ESG, André BEAL remercie, les personnes présentes, son équipe, le bureau de l'ESG, les bénévoles, les salariés ainsi que les représentants de la Municipalité, Madame Le Maire, Madame Agnès VERPILLAT, Madame Laurette VILLE, Monsieur Bernard MORETTON, Monsieur Serge VIGNON, Monsieur Gérard GERY.



Rapport activité

Nous constatons une croissance significative de adhérents de + 13,2 % par rapport à l'an dernier avec 1 010 adultes et 701 enfants d'inscrits pour la saison 2009/2010. Cette croissance s'est reportée sur toutes les sections en général, avec un pourcentage plus important dans les sections foot, danse de salon, country, modern dance, et le ciné-club (86 adhérents pour leur 1ère année d'existence).

La répartition entre adultes et enfants, montre une nette augmentation des effectifs adultes.

Nous dénombrons une progression de 51 % du nombre de St Genois passé de 689 adhérents à 1 043 adhérents.

A ce jour pour la saison 2010/2011, nous comptons 1691 adhérents tout confondu.

La répartition par commune est la suivante : 544 adultes / 488 enfants Saint-Genois (-18 ans),
464 adultes / 213 enfants (-18 ans) pour les communes limitrophes (Craponne, Tassin, Grézieu, Brindas Francheville, Pollionnay)

LES REALISATIONS

✓ Logiciel de gestion des adhérents

Amélioration du logiciel de gestion de l'Entente, avec des modifications pour faciliter la comptabilité et les remises en banque, la gestion des stages, avoir une meilleure lisibilité des différentes activités des adhérents, et la mise à disposition de formulaires pour le suivi administratif.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'amélioration du logiciel par leur réflexion constructive et leurs idées.

Ce logiciel est utilisable sur Internet et chaque responsable de section y a accès depuis son domicile et gère en toute sécurité sa propre section.

Ce logiciel nous aide à bien connaître nos adhérents par section et nous assure sécurité et gain de temps, dans la gestion des inscriptions et de nos effectifs.

✓ Que sera l'Entente dans trois ans

Depuis deux ans une commission finances travaille sur ce que sera l'Entente Saint Genoise dans trois ans.

Une réflexion sur les cotisations de l'ESG a été menée et diverses pistes exploitées afin d'envisager une cotisation unique Adulte/Enfant intégrant la cotisation Entente à celle de la section.



La réflexion a été longue et laborieuse.

Après plusieurs simulations non concluantes qui amenaient toutes à une augmentation bien trop significative des cotisations enfants, il a été décidé de maintenir notre système actuel, avec un encaissement global de la cotisation ESG en même temps que le règlement de la cotisation section. Cette solution évitera aux adhérents de rédiger plusieurs chèques et allègera le travail des bénévoles, notamment en évitant le traitement de plus de 2 000 chèques sur le mois de septembre.

Le deuxième axe de discussion portait sur un plafonnement de la cotisation pour les familles.

Il serait possible d'envisager une carte famille à partir de 4 inscriptions, toujours en discussion actuellement.

✓ **Stage été 2010**

Bon bilan général, avec 89 enfants inscrits sur une semaine de stage cette année.

Nous avons essayé de faire évoluer nos activités en proposant :

- une sortie découverte pédagogique dans une ferme des monts du Lyonnais pour les plus petits
- une demi-journée d'escalade au Mur de Lyon, grand espace d'escalade indoor.
- nos activités sportives (avec un encadrement assuré par nos professeurs salariés pour les activités Foot, Gymnastique, Basket, Tennis).

A noter une très forte demande pour l'activité Tennis cette année complète dès la première quinzaine des inscriptions

✓ **Valorisation du bénévolat**

Pour beaucoup de demandes de subvention et de subvention de nos actions, il nous est maintenant demandé de valoriser le bénévolat (travail sans contrepartie financière) et d'évaluer quel serait l'impact sur notre association si nous devions avoir recours à des rémunérations pour ces mêmes tâches.

Cela permet de mettre en évidence la réelle valorisation de nos activités.

Il nous faut étudier des mécanismes simples pour valoriser cela au mieux. Actuellement deux simulations ont été faites sur « L'entente Saint Genoise et la section Gymnastique enfants »

✓ **Recrutements**

Recrutement pour la saison 2009/2010 :

Suite à la démission de Madame Dura, nous avons recruté un nouvel agent d'entretien Monsieur Julien Martin qui intervient le mercredi matin 2h par semaine pour l'entretien de notre bureau maison Picaud Brosse.

La section gym adultes a recruté Madame Fredière, un nouveau professeur de gymnastique en remplacement de Madame Martine Meyer (démissionnaire).

La section Basket, a engagé Amélie Cayol en contrat d'apprentissage. La gestion de ce contrat a été confiée à l'organisme Prosport.

La section Modern' Dance, a embauché Mme Isabelle Burianne une professeur salariée de danse moderne.



La section Tennis a reconduit son contrat avec Prosport, pour l'emploi de Monsieur Rodolphe Cireno.

✓ **Cinéclub**

Création début de saison 2009/2010 de la section ciné-club, très bon début avec un franc succès et 86 adhérents inscrits. Les projections se font à l'Escale.

✓ **La plaquette**

Pour cette nouvelle plaquette 2010/2011, nous avons changé de concepteur et d'imprimeur et ainsi obtenu une réduction du prix de 20 %.

C'est le graphiste Frédéric Jousseme, « ESPRIT D'AILLEURS » qui a réalisé la mise en page avec une conception plus dynamique et une meilleure lisibilité.

L'imprimerie LOCAMAIL s'est chargée des tirages.

Victime de son succès, notre plaquette 2010/2011 s'est écoulée à plus de 2 200 exemplaires en un temps record et nous avons très rapidement été en rupture de stock.

Nous tenons à remercier tout spécialement Madame Katrien Lardy qui a conçu bénévolement l'affiche des 40 ans de l'Entente (en page de garde de la plaquette).

✓ **Les enseignements**

L'Entente Saint Genoise est une entreprise, il nous faut sans cesse avoir le souci de pérenniser nos activités afin de garantir les emplois.

2 préoccupations majeures :

- Améliorer la gestion comptable : du travail reste encore à faire sur les imputations, car certaines sections ont du mal avec la déclaration des frais, l'achat de matériel significatif « tout ce qui est acheté par les sections, appartient à l'association »
- La gestion de nos salariés doit continuer à être rigoureuse.
Une gestion du calendrier des visites médicales des salariés a été mise en place.

Au mois de juin, nous avons dissocié la section danse sportive en deux sections distinctes : Modern' Dance et Danse de salon.

Rapport financier

Voir document remis en séance (annexe jointe)

Monsieur Pierre REBOURG, nous fait la lecture et nous commente le rapport financier.

- Il soulève qu'il est important de faire attention aux frais de déplacement liés à l'arbitrage.



- Répartition des subventions (voir le tableau de coupe)
- Les subventions CNDS : nous perdons environ 2 000 euro/ an depuis trois ans.
- Globalement, la part de subvention mairie a progressé de 61 à 77 %, dû au fait que nous n'avons plus d'emploi aidé.
- Répartition des subventions section (voir annexe)
- Budget prévisionnel (voir annexe)

- **Question de Monsieur GERY :**
« Suivant les sections est-ce que le prévisionnel évolue et pourquoi ? »

- **Réponse de Monsieur REBOURG :**
« Parce que les sections font des budgets qui évoluent d'une année sur l'autre et ont parfois des prévisionnels difficiles à finaliser ».

- **Laurent REMILLIEUX :**
*Exemple : pour le basket nous avons eu cette année une évolution significative suite au choix de professionnaliser notre enseignement par l'embauche d'une apprentie.
Nous pouvons espérer une augmentation du nombre d'adhérents si on se réfère aux résultats obtenus chaque fois que nous avons mis en place ce genre de fonctionnement. »*

- **Question de Monsieur GERY :**
« Avant, les sections adultes s'auto-finançaient, pourquoi n'est ce pas le cas du fitness ? »

- **Réponse de Monsieur REBOURG :**
*« La subvention pour le fitness était exceptionnelle la première car nous avons du investir dans l'achat de matériel et la formation du professeur.
Maintenant la section fitness est à l'équilibre.

« L'Entente n'a pas changé son mode de fonctionnement et la subvention Mairie sert exclusivement au fonctionnement administratif de l'ESG et à équilibrer les sections enfants »

« A noter que la section volley reverse depuis deux années consécutives le bénéfice de son tournoi inter-sections aux sections enfants de l'Entente Saint Genoise.*

Remerciements à Thierry POURCENOUX pour le nouveau logiciel comptable qu'il nous a mis à disposition.

Remerciements à tous les comptables et trésoriers de l'Entente : Mesdames Chantal RECOLLON, Anne-Marie REIMERINGER et Monsieur Pierre REBOURG



A ce jour l'Entente Saint Genoise compte 24 salariés :
11 hommes - 13 Femmes

ESG	2 salariés
Ateliers	3 salariés
Chorale	1 Honoraire prestataire
Danse Classique	2 salariées
Danse de salon	1 Honoraire prestataire
Fitness	1 salariée commun avec gym enfants et adultes
Gym Adultes	2 salariés dont 1 commun avec Gym Enfants et Fitness
Boule de terre	2 salariés
Basket	1 salarié
	2 Honoraires prestataires
Football	3 salariés
Gym Enfants	3 salariés (1 commun avec Gym adultes et Fitness)
Judo	5 salariés
Modern dance	2 salariés
Tennis	1 Honoraire prestataire

Montant de la masse salariale 190 842 € charges comprises soit 50 % des dépenses auxquelles sont intégrées les indemnités.

Actions de l'année prochaine

André Béal reprend la parole :

- ✓ Les quarante ans de l'Entente.
- ✓ Il est demandé à la commune de bien vouloir nous transmettre l'estimation du coût de fonctionnement des installations mise à disposition afin de nous permettre de valoriser le bénévolat et de mieux cerner le poids économique de nos activités.
- ✓ Il va falloir préparer l'avenir : ce soir je suis en fin de mandat, je propose de continuer mais pour deux ans seulement et je souhaite que quelqu'un reprenne la suite pour la troisième année. Je parrainerais le nouveau président jusqu'à la fin de mon mandat.
- ✓ Nous devons étudier la possibilité de faire évoluer notre structure de façon à pouvoir bénéficier de 2 conventions collectives distinctes (la convention culturelle pour les salariés des activités culturelles et la convention du sport pour les salariés des activités sportives), chacune présentant des dispositions mieux adaptées aux spécificités de son activité.
Nous recherchons des juristes ou des gens pouvant nous aider à monter ce projet.
- ✓ Les projets des sections :
 - Gym enfants : Organisation les 14 et 15 mai 2011 de la demi-finale du championnat de France UFOLEP



- Le gymnase de la Vuldy va être en travaux à partir de mi-juin, les sections utilisatrices ne pourront peut-être plus l'utiliser durant cette période, il est donc demandé aux sections de s'organiser pour leurs fêtes de fin de saison et d'envisager un autre lieu.
 - Le projet de travaux était initialement prévu pendant les vacances de Pâques, cela nous semblait vraiment préjudiciable sur cette période où nombre de sections organisent des stages représentant un budget de plus de 11 000 €.
- ✓ Monsieur Gery demande de faire très attention à nos demandes de subventions pour les trois années à venir, et rappelle que les dépenses sont très importantes sur les bâtiments mis à disposition des associations.
- ✓ Au niveau de l'Entente, nous aurions aimé mutualiser les ressources financières entre les sections, mais c'est très difficile, car les sections sont indépendantes dans leur action et leur organisation.
- ✓ *Mme le maire prend la parole* : « les subventions seront équivalentes cette saison à celles de la saison dernière mais il faut bien prendre en compte que l'Etat va baisser ses aides et que les communes auront de plus en plus de mal à supporter ce manque d'aide de l'Etat.
En marge des subventions municipales, il y a quand même, indirectement, le coût des bâtiments. Nous faisons des efforts et nous tenons à ce que les associations en fassent de même. »
- ✓ *M. Remillieux* répond : « La commune nous met un très bon matériel à disposition. L'Entente a elle aussi fait des efforts en ce sens avec une augmentation progressive des cotisations sections.
Globalement, au niveau de l'Entente nous essayons d'anticiper le budget qui est solide mais si on le détaille, il y a des sections très fragiles et il est difficile de prendre à une section pour donner à une autre.
Les 3 sections en difficultés sont celles qui comptent le plus d'enfants »
- **Construction des vestiaires de la section foot** : travaux janvier et locaux opérationnels en septembre 2011 – projet qui a connu des mauvaises surprises avec un budget à la hausse.
 - **Locaux du CAE**
 - Le CAE centre de jour cohabite avec le CPI
 - Le CAE va fermer ce printemps (déménagement ouest lyonnais)
 - Le CPI - 12 jeunes - reste ouvert pour l'instant – on ne sait pas s'il pourra resterPour le moment, il est impossible de savoir, si la fermeture va concerner le gymnase.
Le centre de loisirs (géré par ALPHA 3A) ferme début décembre et à partir des vacances de Noël est réinstallé par la commune dans les locaux de l'ancienne crèche.
Pour l'Entente, la section basket ne pratique déjà plus au CAE, seule reste la section Tennis de Table tous les mardis de 20h à 00h.
Une solution devra être étudiée d'ici la fin de l'année.



Statutaires

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Election Membres du Bureau

✓ **Membres sortants :**

- Madame Anne-Marie REIMERINGER : trésorière se représente pour 3 ans – fin de mandat novembre 2013.
- Monsieur Jean-Noël PHILIPONNA : responsable personnel : se représente pour 3 ans – fin de mandat novembre 2013
- Monsieur André BEAL : président : se représente pour 3 ans – fin de mandat novembre 2013

✓ **Membres entrant** : Monsieur Jean-Louis DEVAUX

✓ **Élection**

- Madame Anne-Marie REIMERINGER, Monsieur Jean-Noël PHILIPONNA et Monsieur André BEAL :
Elus à l'unanimité au bureau de l'ESG – mandat de 3 ans – fin en novembre 2013
- Monsieur Jean – Louis DEVAUX
Elu avec 645 voix – 1 abstention - mandat de 3 ans – fin en novembre 2013

Les nouveaux représentants du bureau sont élus à la majorité des personnes présentes ou représentées.

✓ **Composition du nouveau bureau de l'Entente Saint Genoise**

- André BEAL
- Laurent REMILLIEUX
- Anne-Marie REIMERINGER
- Sabine CASSOLY
- Anne PASTOR
- Jean Noël PHILIPONA
- Pierre REBOURG
- Chantal RECOLLON
- Jean-Louis DEVAUX

REMERCIEMENTS

Le président André Béal et son bureau tiennent à remercier tous les bénévoles et tous les salariés qui par leur engagement et la qualité de leur travail font que nous sommes fiers de l'Entente qui est une force pour notre village
Nous vous attendons nombreux pour célébrer dignement les 40 ans de l'Entente Saint Genoise les 20 et 21 mai 2011. Merci pour tout.



Nos remerciements à la municipalité et à Mme le Maire ROGER-DALBERT, qui met à notre disposition ses installations, ainsi qu'au personnel communal pour la gestion et l'entretien de ces équipements.

A tous, nous souhaitons une bonne saison 2010 – 2011

L'assemblée se termine à 22h30.

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote **les cinq (5) résolutions** :

- 1^{ème} résolution : l'assemblée approuve le **rapport moral** du président.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- 2^{ème} résolution : l'assemblée approuve le **rapport financier** du président.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- 3^{ème} résolution : l'assemblée approuve les **comptes de l'exercice du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010.**
Cette résolution est adoptée à l'unanimité
- 4^{ème} résolution : l'assemblée approuve le **budget prévisionnel du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011.**
Cette résolution est adoptée à l'unanimité
- 5^{ème} résolution : l'assemblée **renouvelle le mandat pour Madame Anne-Marie REIMERINGER, Monsieur Jean-Noël PHILIPONA et Monsieur André BEAL pour une durée de trois ans et vote le mandat de Monsieur Jean-Louis DEVAUX, membre entrant pour une durée de trois ans.**
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé, la séance est levée à 22h 40.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et la secrétaire de séance ainsi que du Président de l'Entente Saint Genoise.

A Saint Genis les Ollières le 19 novembre 2010

Le Président de L'Entente
André BEAL

Le Président de séance
Laurent REMILLEUX

La Secrétaire de séance
Anne BONNEFOY-PASTOR